



Le Conseil Départemental de l'Education Nationale convoqué le vendredi 10 février par le préfet pour examiner les conditions de la préparation de la rentrée 2012 dans les établissements scolaires du département ne pourra se tenir faute de quorum. Les représentants CFDT, FO, UNSA, FSU des personnels ont en effet organisé son boycott pour protester contre la nouvelle vague de suppressions de postes qui frappera :

- Les écoles primaires où 53 postes sont retirés (soit un poste retiré pour 5 élèves de moins en moyenne)
- Les collèges et les lycées généraux et technologiques qui devront accueillir une certaine d'élèves supplémentaires et où seront pourtant supprimés 41 postes.

Ces suppressions de postes s'inscrivent dans la poursuite de la Révision Générale des Politiques Publiques et du non remplacement d'un départ à la retraite de fonctionnaire sur deux qui ont conduit à supprimer près de 80 000 postes d'enseignants au niveau national depuis 2007 avec pour conséquences : l'augmentation des effectifs des classes, la réduction des moyens consacrés à l'aide aux élèves et la réduction de l'offre de formation.

A travers ce boycott, les élus du personnel souhaitent aussi rappeler leur opposition au projet de réforme de l'évaluation des enseignants qui en confierait l'unique responsabilité aux chefs d'établissement et nierait par conséquent la dimension pédagogique de leurs missions.

Mardi 31 janvier, s'est tenu à Mâcon le comité technique scolaire départemental (CTSD).

L'Inspecteur d'Académie, a proposé 78,75 suppressions de postes dont 37 fermetures de classes.

Il a également proposé 15 créations de postes dont 12 ouvertures de classes. Pour rappel (voir communiqué ci-contre) **la Saône-et-Loire doit rendre 53 postes dans le 1er degré...**

Lors du CDEN du 20 février, quelles seront les mesures levées?

(impression de ce journal le 20... Résultats sur notre site) Communication de l'IA mercredi 22 février...



Face à la ponction sans précédent opérée dans le 1^{er} degré (- 53 postes enseignants) et une dotation horaire catastrophique dans les collèges et lycées, la colère est forte et la riposte unitaire est indispensable.

« Suite aux informations concernant la fermeture possible d'une classe à l'école élémentaire de Sennecey-le-Grand (voir édition du JSL du mercredi 1^{er} février) et après la grève des enseignants, le mardi 31 janvier, grève qui a été suivie « positivement par les parents », une réunion des parents d'élèves, voulue par les délégués s'est tenue lundi à l'école en présence du directeur, des enseignants, du maire et de plus de 80 personnes... »

LU... et VU dans la



« Le soutien des élus: Le maire et son conseil municipal ont tenu à redire leur « attachement à l'école » et soutiennent « totalement toutes les actions légitimes qui pourront être prises si nécessaire ».



« Les parents d'élèves se retrouveront tous les lundis et jeudis à l'école de Monthelon et les mardis et vendredis à l'école de La Grande Verrière pour occuper les classes et ainsi faire entendre leur cause auprès de l'inspection académique. Une pétition est également à signer dans les mairies et commerces des deux communes. Enfin, un rassemblement est organisé le samedi 11 février à 10h30 avec élus, parents et habitants des deux communes. »

Une fermeture d'école n'est pas sans conséquence pour la vie de nos villages mais aussi pour les élèves qui verront leur temps de transport s'allonger au fil de leur scolarité. D'autre part, certains emplois (ATSEM, cantinière, personnel de service) peuvent être menacés en conséquence des mesures de carte scolaire.

Pour éviter toute fermeture d'école, parents d'élèves, élus, enseignants du RPI Jean Tardieu et du RPI Bonnav-Cortevaix ont réfléchi ensemble à une fusion des 2 RPI pour un seul RPI à 5 classes. [...] **La menace de fermeture est d'ores et déjà vécue comme une sanction injuste et injustifiée.**

Cet après-midi, les premières banderoles viennent d'être brandies. A l'école Monrose, les parents d'élèves des écoles du Clos Jovet et de Monrose se sont retrouvés pour construire les premiers signes de contestation, suite à leur réunion hier soir. Ces écoles ont des classes menacées de fermeture dans l'optique de la rentrée de septembre 2012.



C ARTE SCOLAIRE 2012 (suite)



En ce qui concerne le département 71:

1er degré

- 38 postes en dehors de la classe !

- 14 postes RASED
- 10 Postes remplacement Congés
- 8 postes BDFC
- 8 autres postes à vocation pédagogique

15 retraits de postes pour la diminution démographique soit un poste pour 16 élèves!!!!

CE SONT 15 FERMETURES DE CLASSES NETTES POUR

- 252 élèves sur 46832 attendus en 2012 soit -0.5%

Dont 184 de moins en maternelle pour l'académie (les enfants de deux ans ne sont plus comptabilisés hormis en zone prioritaire)

Le CDEN (Comité Départemental de l'Education Nationale) se réunit ce lundi 20 février à la Préfecture de Mâcon. Le DASEN (ex-IA) va présenter à nouveau à l'ensemble des membres ses décisions de fermetures et d'ouvertures. Les organisations syndicales, les parents d'élèves, les représentants des élus des collectivités territoriales (municipalités, conseil régional et conseil général) ainsi que les associations partenaires de l'école et les DDEN peuvent s'exprimer et défendre les situations les plus préoccupantes et injustes . Nous connaissons les mesures définitives le 22 car le DASEN souhaite prendre encore 48h de réflexion! Retrouvez-les sur notre site:



<http://sections.se-unsa.org/71/>

(L'année dernière les opérations de carte scolaire se sont terminées le 15 avril 2011: l'IA avait prévu 39 suppressions de classes pour 10 créations et par ailleurs, les collèges recevaient 10 postes pendant que les lycées de Saône-et-Loire perdaient 53 postes.)

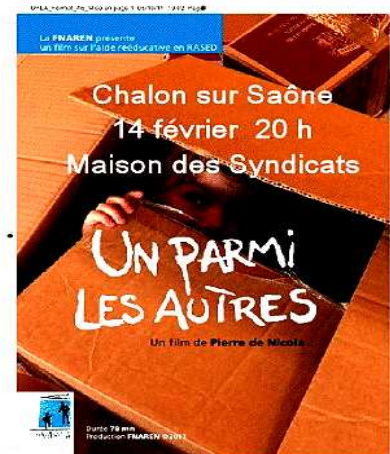
A voir et à diffuser: un film qui présente le travail des rééducateurs auprès des enfants en souffrance et en difficulté à l'école.

Les RASED et l'Ecole Projection et débat

Le ministère de l'Education Nationale a décidé de poursuivre la suppression massive des postes des RASED, (Réseaux d'Aides Spécialisés aux Élèves en Difficulté). Il s'attaque au seul dispositif gratuit d'aides spécialisées à l'intérieur de l'école. Des dizaines de milliers d'élèves n'auront plus d'aides spécialisées et seront abandonnés. Cette politique ultralibérale aura des conséquences graves pour les enfants les plus fragiles et coûtera très cher à la société. L'école est menacée, il est urgent de la défendre.

La FNAREN (Fédération Nationale des Rééducateurs de L'Education Nationale) a réalisé un documentaire « Un parmi les autres » qui présente ce qu'est l'exercice du métier de rééducateur. On y voit comment se déploie une action singulière pour permettre à ces enfants qui rencontrent des difficultés, de retrouver le chemin des apprentissages

Séance organisée par l'Association des Rééducateurs de l'Education Nationale et Le SNUIPP/FSU et le SE-UNSA. Entrée gratuite



La crise et la dette ont bon dos...

Ne croyez pas que le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux permet de rétablir les équilibres budgétaires! c'est faux!

Selon un rapport de la cour des comptes, 396 millions d'économies ont été réalisées en 2009, 138 millions ayant été redistribués aux personnels, essentiellement sous forme de défiscalisation des heures supplémentaires et autant au recrutement des contractuels.



ARTE SCOLAIRE 2012 (fin)

Les dotations horaires globalisées (DHG) tombent dans les établissements et avec elles, les postes supprimés au nom du dogme de non remplacement d'un poste de fonctionnaire sur deux partants à la retraite.

La Saône-et-Loire paie cher!

DHG & carte scolaire.

Comment ça marche ?

Les établissements se trouvent en pleine carte scolaire. Le chef d'établissement vous a informés de la situation et vous connaissez les grandes lignes de la rentrée 2012.

A partir des prévisions d'effectifs pour l'année prochaine, chaque établissement reçoit sa *D.G.H* (dotation globale horaire) calculée selon des règles mathématiques prenant en compte le nombre d'élèves, le nombre de divisions, les structures La *D.G.H* est divisé en 2 parties : Heures Poste (HP) et Heures sup Année (HSA). Elle comprend toutes les heures y comprises celles de labo, décharges ...

Le chef d'établissement doit proposer à la commission permanente (C.P) un projet de répartition présenté sous la forme de tableaux appelés *TRMD* (tableaux de répartition des moyens par disciplines)

▸ en tenant compte des horaires entre les enseignements, et prévoyant les créations, suppressions (postes définitifs, non pourvus, compléments de service reçu ou donnés).

▸ concernant les structures avec l'organisation pédagogique, la mise en place du projet d'établissement : les besoins minimum par classe, options, accompagnement au travail, groupes, classes et divisions, L.V ...

Envoyez au SEUNSA copie de vos TRMD et CR de votre Commission permanente ou Conseil d'administration

Cette C.P est l'affaire de tous.

Il est possible d'intervenir sur la partie qui dépend de votre projet d'établissement et de répartir vos priorités (groupes, options, ATP, IDD, TPE, etc ...)

Les priorités et les choix retenus par la CP auront des répercussions sur les postes : prendre des heures pour instaurer tel ou tel choix aboutira parfois de fait à créer ou supprimer tel ou tel poste !

Suite à cette réunion, le chef d'établissement demande la suppression ou la création de postes ; les compléments de service reçus ou donnés, une affectation de stagiaires ou non.

Le conseil d'administration entérine les travaux de la CP. Dans la mesure où c'est lui qui décide du projet d'établissement, il contrôle que les moyens sont bien donnés en fonction de ce projet.

Ce type de fonctionnement est un fonctionnement de gestion. La logique voudrait qu'à partir de besoins : il y ait attribution des moyens. La réalité est l'inverse et l'établissement est tenu de rester dans les moyens qui lui sont imposés d'où les situations que nous connaissons tous !

2nd degré

-157 postes dans l'académie

EN COLLEGES

le nombre d'élèves est en hausse dans l'académie et en Saône et Loire

- +123 élèves sur 21510 POUR LE 71
- **- 17 postes (-34 pour l'académie)**

EN LYCEES GENERAUX ET TECHNOLOGIQUES:

- + 321 élèves dans l'académie et - 50 postes
- +17 élèves POUR LE 71 sur 9759 élèves
- **-26 Emploi Temps plein retirés**

EN LYCEES PROFESSIONNELS

- légère baisse d'élèves POUR LE 71 : -163 sur un total de 4165 ...
- **- 30 postes** et de nombreuses filières supprimées dans les lycées ce qui prive les élèves d'une offre de formation pour laquelle notre académie est déjà en retard!

Plus de 70 retraits d'emplois en tout face à une hausse d'effectifs globale!!!

CTSD CARTE SCOLAIRE 2nd Degré convoqué LE MARDI 13 MARS 2012

Ordre du jour:

Préparation de la rentrée 2012 dans les collèges, SEGPA, lycées (d'enseignements général et technologique et lycées professionnels) et EREA .